

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 5 de l'ordre du jour 5

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Cinquantième session, siège de la FAO, Rome 26-28 juin 2002

PRÉPARATION DU PLAN À MOYEN TERME 2003-2007

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius ayant demandé, à sa vingt-troisième session, que la préparation du Plan à moyen terme 2003-2007 commence rapidement, le Comité exécutif, entre ses quarante-septième et quarante-huitième sessions, a élaboré un modèle structuré comprenant une vision stratégique, un cadre stratégique définissant des objectifs et un plan à moyen terme détaillé décrivant des activités spécifiques.

2. La Commission a amendé le projet de Cadre stratégique incluant la vision stratégique, et l'a adopté afin de fixer les priorités stratégiques de la Commission et fournir un point de départ à l'élaboration du plan à moyen terme pour la période 2003-2007. Elle a décidé aussi que le Secrétariat réviserait le Projet de plan à moyen terme en fonction du Cadre stratégique, de ses débats à sa vingt-quatrième session et des observations écrites reçues, et qu'il devrait intégrer les éléments du Plan d'action du Président approuvés par la Commission. Elle est convenue en outre que les activités envisagées dans le Plan à moyen terme devraient être accompagnées d'une estimation des coûts afin de déterminer si les objectifs peuvent être atteints compte tenu des ressources disponibles. Le projet de Plan à moyen terme révisé serait ensuite distribué pour contribution des comités de coordination du Codex, des autres comités du Codex, des Etats Membres et des organisations internationales, puis soumis à la Commission à sa vingt-cinquième session pour nouvel examen et mise au point définitive.¹

3. La lettre circulaire CL 2001/26-EXEC, datée du mois d'août 2001, demandait des observations sur le Projet révisé de plan à moyen terme. Des observations ont été formulées par le Brésil, le Canada, la Côte d'Ivoire, Cuba, les Etats-Unis d'Amérique, la Communauté européenne et Consumers International. Le présent document comprend les observations d'ordre général ou spécifiques adressées par les Gouvernements Membres et les organisations internationales intéressées.

4. Plusieurs activités nouvelles ont été ajoutées. Les Etats-Unis d'Amérique et la Communauté européenne ont proposé de nouvelles activités; il s'agit, dans l'annexe ci-jointe, des activités ID numéros 35 à 41. Le

¹ ALINORM 01/41, par. 68-69.

Secrétariat a ajouté trois activités "générales" (42 à 44) concernant les services généraux de secrétariat fournis à la Commission et à ses organes subsidiaires.

5. Compte tenu des questions soulevées par certains sur l'affectation des ressources en personnel et des coûts estimatifs au titre de chaque activité, ces données ont été réexaminées et modifiées sur les bases suivantes:

- Le temps de travail concerne le temps estimé du personnel du cadre organique du Secrétariat du Codex à Rome;
- Les coûts estimatifs sont les coûts standards hors personnel imputés sur le budget du Codex seulement.

6. Il convient de noter que la totalité du temps de travail du personnel et des coûts (par exercice biennal) estimés pour les activités proposées dépasse les ressources actuelles du Secrétariat. Les activités proposées devront donc être réparties sur toute la durée du Plan à moyen terme, certaines étant entreprises dans les premières années du plan et d'autres dans les années suivantes; l'affectation de priorités aux activités proposées faciliterait le calendrier du Plan à moyen terme. Comme on la fait observer, certaines des activités proposées font double emploi ou pourraient facilement être regroupées avec d'autres.

Mesures à prendre

7. Le Comité exécutif est invité à **examiner** le Projet de plan à moyen terme à la lumière des présentes observations et à préparer un projet révisé qui sera ensuite diffusé comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus.

OBSERVATIONS REÇUES

Observations générales

Brésil

8. Le Brésil apporte son soutien à l'élaboration du présent Plan de travail et considère comme très positive l'initiative visant à planifier les activités y compris les aspects fondamentaux tels que les ressources affectées – humaines et financières – à chaque activité.

9. A l'examen de ces questions et compte tenu de l'importance de certaines activités par rapport à d'autres, le Brésil note, par exemple, que des ressources de l'ordre de 10 000 dollars E.-U. ont été affectées à l'activité ID 10, ce qui est peu en soi et très peu par rapport à d'autres activités qui n'ont pas la même ampleur, comme l'activité ID 4 – Révision du mandat des comités s'occupant de questions générales.

10. Les activités telles que ID 10, qui impliquent une assistance technique, et d'autres activités mentionnées dans le Programme, mais qui sortiraient du cadre des attributions de la Commission, devraient être transférées à la FAO et à l'OMS et planifiées de manière appropriée, car elles revêtent une grande importance pour les Etats Membres.

11. Il importe aussi de connaître la méthodologie utilisée pour chiffrer le montant des ressources et le détail de ce qu'elles comprennent (ressources humaines, voyages, formation, etc.). Il serait utile d'inclure ces renseignements dans le programme afin que les Etats Membres puissent exprimer leur avis de manière plus objective.

12. Le Brésil suggère aussi d'harmoniser la planification des activités qui ne sont pas considérées comme quantifiables parce qu'elles comportent un élément de formation. Certaines de ces activités ont un coût estimatif, d'autres non (10 et 26, par exemple). Il faudrait alors que soient indiqués à quelles dépenses spécifiques les ressources seront affectées et quel est leur statut, dans le cas où elles relèvent de la FAO ou de l'OMS.

Canada

13. Le Canada estime que la structure du Plan à moyen terme pour 2003 - 2007 constitue une amélioration par rapport aux plans précédents. Le procédé consistant à identifier les activités, en les reliant aux stratégies spécifiques du Cadre stratégique et en fixant des délais pour leur achèvement améliorera l'efficacité du processus du Codex.

14. Le Canada remercie le Secrétariat de l'excellent travail accompli dans la courte période qui a suivi la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius pour estimer les ressources nécessaires pour chaque activité déterminée dans le Plan à moyen terme pour 2003 - 2007. Nous pensons que cette initiative était nécessaire et qu'elle fournit une base pour évaluer le Plan de manière complète.

15. Nous notons que ce Plan est ambitieux et nécessitera des ressources en matière de Secrétariat plus importantes que celles disponibles actuellement. Le Canada estime donc que l'identification de nouvelles activités doit s'accompagner d'un processus permettant d'établir les priorités de ces activités. La priorité devrait être donnée aux activités qui améliorent la protection de la santé publique, qui répondent aux priorités définies dans le Cadre stratégique et/ou améliorent la mise en œuvre de l'analyse des risques dans le Codex .

16. Le Canada fait aussi observer que la FAO et l'OMS procèdent actuellement à l'examen du Programme du Codex. Les résultats de cet examen peuvent aussi avoir une incidence sur le Plan à moyen terme et devront être analysés avant que le Plan puissent être achevé.

Côte d'Ivoire

17. Le gouvernement de la Côte d'Ivoire approuve entièrement le Projet de plan à moyen terme pour 2003-2007 tel que présenté à l'annexe de la lettre circulaire CL 2001/26-EXEC d'août 2001.

Cuba

18. Nous pensons que le Plan à moyen terme couvre les plus importantes activités que la Commission aura à réaliser ces prochaines années et nous les approuvons.

Consumers International

19. Consumers International (CI) est heureux de soumettre, en réponse à la lettre circulaire, ses observations sur les points d'importance majeure pour nos membres dans le monde entier. Les membres de Consumers International ont été consultés dans toutes les régions sur le Plan à moyen terme et le présent document reflète la position de consensus qui s'est dégagée.

20. Nous reconnaissons les progrès accomplis à la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius en juillet 2001 et des révisions qui ont été apportées en conséquence au document. Nous prenons acte aussi des observations formulées par le Comité exécutif du Codex à sa quarante-neuvième session en septembre 2001.

21. CI met au point actuellement un nouveau programme pour l'alimentation et la nutrition et élargira ses activités en matière de sécurité sanitaire des aliments. Ce programme sera axé sur les campagnes de sensibilisation des consommateurs aux questions d'alimentation et sur le renforcement institutionnel afin d'améliorer la capacité des organisations de consommateurs à participer avec efficacité aux organes décisionnels comme le Codex Alimentarius, avec lequel nous espérons continuer à travailler en étroite collaboration.

22. CI se félicite particulièrement de l'examen approfondi du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius) qui a été annoncé. CI et ses membres se préoccupent depuis quelque temps des problèmes auxquels le Codex doit faire face, notamment sa charge de travail qui ne cesse de croître et l'importance du rôle que doivent jouer de ce fait les Etats Membres et les organisations non gouvernementales au financement moins solide, aux niveaux international et national, comme CI et ses membres. En effet, la durabilité non seulement du programme mais aussi de la capacité des ONG à participer de manière efficace à ses activités et à ses prises de décision est un problème réel et pressant. Nous apportons notre appui total à cet examen utile et nous réjouissons à la perspective de participer activement à ce processus.

23. Nous prenons acte que le résultat final de cet examen devrait être présenté à la prochaine session de la Commission en 2003, ce que nous soutenons sans réserve. Nous nous interrogeons cependant sur les incidences qu'auront les recommandations formulées dans l'examen sur le plan à moyen terme et ses priorités. Nous souhaitons souligner que cette question doit être suivie avec attention - ni l'examen ni les propositions relatives au Plan à moyen terme ne doivent "mis en attente" pendant que les délibérations se poursuivent. Il est fondamental que le Codex poursuive ses importants travaux de la manière la plus expéditive que possible.

24. Etant donné ce qui précède, CI souhaite que les observations spécifiques suivantes soient notées et prises en compte dans le prochain amendement du Plan à moyen terme. CI est conscient que ce Plan à moyen terme entraîne des bouleversements pour le Codex, il diffère des plans antérieurs et apporte de plus amples informations. Nous nous félicitons de cette évolution et formulons les présentes observations dans le sens de ce processus.

25. En ce qui concerne la structure et la présentation du détail des activités proposées, CI relève deux sujets de préoccupation d'ordre général, à savoir la quantification des coûts et la responsabilité des mesures à prendre.

a) *Coûts*

26. Nous comprenons que des programmes différents ont besoin de ressources différentes compte tenu de leur pertinence. Par exemple, ID4 – Examen du mandat des comités s'occupant de questions générales bénéficie de ressources plus importantes que d'autres projets. Nous comprenons aussi que les activités nécessitant une assistance technique, mais ne relevant pas de la spécificité de la Commission, devraient être soumises aux autres entités qui parrainent le Codex (FAO ou OMS) et planifiées de manière appropriée en fonction de leur pertinence pour les Etats Membres. Cependant, tout en appréciant les efforts déployés pour fournir le détail des coûts estimatifs, CI estime qu'il faudrait inclure les méthodes de quantification de ces coûts, (les ressources et la répartition entre les différents postes, ressources humaines, voyages, renforcement des capacités, etc..). Il importe d'inclure cette méthodologie dans le programme. La présentation actuelle ne permet qu'une comparaison relative des coûts, d'un domaine de programme par rapport à un autres, de plus amples détails sur les intrants rendraient le processus plus transparent et permettrait aux membres de CI de donner un avis plus objectif.

b) *Responsabilité des mesures à prendre*

27. Dans la demande d'observations et de contributions (page 2 de la Lettre circulaire), il est demandé, en cas de proposition de nouvelles activités, de fournir les informations suivantes: ... Comité, Groupe spécial ou autre organe responsable de l'exécution des travaux. Nous notons toutefois que ce point n'est pas inclus dans les activités énumérées dans le Plan à moyen terme. Il s'agit pourtant d'une information fondamentale pour pouvoir évaluer les responsabilités et priorités dans le cadre du Codex et du Plan à moyen terme. Par exemple: ID 4, Examen du mandat des Comités s'occupant des questions générales, afin de préciser les mandats et les responsabilités et de répartir le travail de manière efficace – qui sera chargé de cette activité: le CCGP ou chaque Comité le fera pour son propre compte? Le CCEXEC ou le Secrétariat feront-ils des propositions à cet égard? Il importe de savoir COMMENT les activités seront réalisées pour plusieurs raisons, y compris la transparence. Il serait utile d'inclure le ou les comité(s) chargé(s) de mener à bien les activités lorsque le plan à moyen terme sera approuvé.

28. Par ailleurs, nous nous préoccupons de ce que le présent Plan à moyen terme ne prenne pas suffisamment en compte le soutien scientifique, transparent, de haute qualité et en temps utile nécessaire pour les travaux du Codex. Cet aspect peut être traité ailleurs avec la FAO et l'OMS. Cette activité et ses résultats sont fondamentales pour que le Codex puisse travailler efficacement; il conviendrait de mentionner cette activité et ses résultats dans le Plan à moyen terme.

Observations spécifiques

29. Voir l'annexe jointe au présent document.

Objectif 1: Mettre en place un cadre législatif cohérent

Domaine d'activité	ID	Activité																		
Principes et méthodes de travail	4	<p>Examen du mandat des Comités sur des questions générales, afin de préciser les mandats et les responsabilités et de répartir le travail de manière efficace.</p> <p><i>Mandat de tous les Comités sur les questions générales examinés et modifiés selon que de besoin.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet de PMT</p> <p>Statut: De durée limitée Début: 2003 Fin: 2005</p> <p>Notes: La Section du Manuel de procédure relative aux approbations devrait probablement être révisée, voire supprimée, car elle deviendrait inutile.</p> <table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">Coûts estimatifs:</td> <td style="text-align: right;">\$12,000</td> <td style="text-align: right;">Temps de travail du</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Consultants:</td> <td style="text-align: right;">\$0</td> <td style="text-align: right;">personnel en mois/pers.: 1</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Contrats:</td> <td style="text-align: right;">\$0</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Voyage:</td> <td style="text-align: right;">\$4,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Documents:</td> <td style="text-align: right;">\$7,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Autres coûts:</td> <td style="text-align: right;">\$0</td> <td></td> </tr> </table>	Coûts estimatifs:	\$12,000	Temps de travail du	Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 1	Contrats:	\$0		Voyage:	\$4,500		Documents:	\$7,500		Autres coûts:	\$0	
Coûts estimatifs:	\$12,000	Temps de travail du																		
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 1																		
Contrats:	\$0																			
Voyage:	\$4,500																			
Documents:	\$7,500																			
Autres coûts:	\$0																			

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis ne sont pas d'accord avec les Notes (observations du Secrétariat) qui indiquent que la section du Manuel de procédure relative aux approbations entre les comités s'occupant de questions générales et les comités s'occupant de produits devraient être révisée, voire supprimée, car elle deviendrait inutile. Il existe un problème permanent au sein du Codex sur les liens entre les comités s'occupant de questions générales et les comités s'occupant de produits. La Section du Manuel de procédure mentionnée ici ne devrait pas être supprimée parce qu'elle est inutile, mais au contraire renforcée et précisée. Il importe, pour des raisons de cohérence au sein du Codex, que les Comités s'occupant des produits ne répètent pas ou ne modifient pas les travaux des comités s'occupant de questions générales, sans motivation claire et convaincante.

Observations de CE (Communauté Européenne): Il semble important de clarifier, notamment pour les additifs, la répartition des activités entre les comités horizontaux d'une part et les comités verticaux d'autre part. Il s'agit d'éviter les contradictions et les doubles travaux. Selon le cas, la réduction du nombre de comités et de réunions aidera en particulier les pays en développement à consacrer leurs ressources financières limitées aux activités essentielles du Codex.

Observations de Consumers international (CI): CI souligne que la Protection de la santé des consommateurs devrait avoir une place primordiale dans tous les mandats révisés des comités du Codex (et dans ID 18 qui concerne les critères intégrés couvrant les produits et les questions d'intérêt général), ce qu'il conviendrait d'ajouter au texte susmentionné et à l'activité ID 18.

Ce travail devrait commencé et être mené à bien dans les meilleurs délais.

Principes et méthodes de travail 18 Examen des critères concernant la détermination de l'ordre de priorité des activités, afin de disposer d'un ensemble intégré de critères couvrant les produits et les questions d'intérêt général.

Critères révisés adoptés par la Commission.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2005

Notes: Les critères révisés incluent l'énoncé des objectifs à atteindre en matière de sécurité sanitaire, de conformité et de qualités essentielles; les délais à respecter; les obstacles potentiels; les options pour parvenir à un consensus.

Coûts estimatifs:	\$17,000	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$12,500	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis sont d'accord qu'il s'agit d'un travail important pour le Codex.

Élaboration de normes 21 Examen de la Norme générale pour l'étiquetage, afin qu'elle reconnaisse et facilite l'utilisation d'Internet et d'autres technologies de l'information comme mécanisme supplémentaire pour informer les consommateurs et communiquer avec eux.

Examen en 2003; amendements à la Norme générale selon qu'il conviendra avant 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT/CI

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$7,200	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$1,200	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis doutent que cette activité relève du mandat du Codex. Le Conseiller de la FAO a systématiquement déterminé que la publicité était exclue du mandat de la FAO. Nous estimons que la plupart des utilisations d'Internet ou d'autres technologies de l'information seraient considérées comme de la "publicité". Au cas où il était déterminé que certaines ou toutes les utilisations d'Internet entraient dans le cadre du mandat du Codex, nous contesterions la priorité de cette activité étant donné que de nombreux consommateurs dans le monde ont peu ou pas d'accès aux technologies comme l'Internet. En outre, la Commission n'a pas examiné comment le Codex traiterait ce secteur, ou même si le Codex pourrait s'occuper de l'utilisation d'Internet. Tant que le Conseil de la FAO n'aura pas donné son opinion et que la Commission n'aura pas débattu la question, nous estimons que cette "activité" devrait être supprimée du Plan à moyen terme.

Élaboration de normes 22 Établir des principes/directives de portée internationale garantissant l'intégrité des produits et la traçabilité des produits ou ingrédients en divers points de la chaîne alimentaire.

Directives rédigées par CCGP et CCFICS en association avec CCMAS et d'autres comités, selon qu'il conviendra, et adoptées par la Commission.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** en cours **Fin:** 2005

Notes:

Coûts estimatifs:	\$21,000	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$9,000	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations de Cuba: Nous approuvons ce qui est proposé. Nous estimons toutefois qu'il faudrait accélérer cette activité car ces produits sont commercialisés ou distribués sous forme de dons dans de nombreux pays.

Observations de E.-U.: Les Etats-Unis estiment que les notes explicatives concernant cette activité ne sont pas conformes à la décision prise par le Comité exécutif à sa quarante-neuvième session (ALINORM 01/04, par. 29-32). Il faudrait modifier la définition de cette activité afin de reconnaître les deux motivations distinctes de la traçabilité (soit comme ayant un objectif lié à la sécurité alimentaire (c'est-à-dire en tant que mesure SPS) ou comme ayant un objectif légitime (c'est-à-dire en tant que mesure OTC) et la priorité accordée par le Comité exécutif (une option de gestion des risques dans les Principes de travail en matière d'analyse des risques). Les Etats-Unis suggèrent le libellé suivant:

22 Etablir des principe/directives pour la traçabilité des produits ou ingrédients en divers points de la chaîne alimentaire, a) à titre prioritaire, pour des raisons de santé publique en tant qu'option de gestion des risques, et b) à titre secondaire en tant qu'objectif légitime d'une mesure technique.

Observations de CI: CI recommande que soit mentionné dans ce contexte le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH) étant donné ses travaux actuels sur la traçabilité, et en tant que comité orienté sur la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique (par rapport aux autres comités du Codex, et notamment par rapport au Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS). La traçabilité est essentielle pour la sécurité sanitaire des aliments et aucun des comités du Codex précités ne traitent de cette question de manière suffisamment détaillée pour garantir la traçabilité des aliments sur le plan de la sécurité sanitaire et de l'hygiène des aliments.

Élaboration de normes 25 Élaboration de normes ou de directives internationales pour la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments dérivés des biotechnologies.

Normes ou directives pour des aliments spécifiques ou des groupes d'aliments adoptées par la Commission en 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$26,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$15,000	
Autres coûts:	\$5,000	

Observations de Cuba: Nous approuvons ce qui est proposé. Nous estimons toutefois qu'il faudrait accélérer cette activité car ces produits sont commercialisés dans de nombreux pays et d'autres les reçoivent sous forme de dons..

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis n'approuvent pas cette activité telle que décrite. Les seules directives mentionnées devraient concerner l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des biotechnologies. Il n'y a pas eu d'examen au sein du Codex sur l'élaboration de directives pour la production ou la transformation ou sur la manière dont le Codex pourrait aborder ces questions en dehors des orientations déjà fournies par le CCFH, par exemple, en ce qui concerne la production primaire, le système HACCP, ou d'autres dispositions en matière d'hygiène. Par ailleurs, nous contestons la mention de la commercialisation dans cette activité. Le libellé utilisé pour décrire cette activité semble calqué sur le document organic, mais il s'agit ici d'une situation bien différente. En outre, les explications fournies par le Secrétariat semblent aller au-delà des débats de la Commission du Codex Alimentarius ou du Comité exécutif en incluant des normes ou directives pour des aliments spécifiques ou des groupes d'aliments. Il ne devrait pas y avoir de normes distinctes pour les aliments sur la base uniquement de la méthode de production. Il est indiqué que cette activité démarera en 2003. Nous pensons que cette activité a déjà commencé et que son champs d'application devrait se limiter à ce que le Codex est convenu d'entreprendre. Les Etats-Unis proposent de modifier la description de cette activité comme suit:

25 Elaboration de normes ou de directives internationales pour l'évaluation de la sécurité sanitaire et l'étiquetage des aliments dérivés des biotechnologies.

Observations de CE : la Communauté Européenne suggère l'emploi des termes "biotechnologie moderne" déjà utilisés par le CCFL. Pour améliorer encore la clarté, on pourrait envisager d'y ajouter les termes "modification génétique/génie génétique" entre parenthèses.

Observations de CI: CI convient de la nécessité d'établir des règles internationales pour la production, la transformation et la commercialisation des produits dérivés des biotechnologies, ce qui renforcerait la confiance des consommateurs vis-à-vis des travaux du Codex Alimentarius. Le Codex doit en outre prendre en compte le fait que les facteurs culturels et socio-économiques dans les différentes régions géographiques peuvent entraîner de grandes différences au niveau de l'élaboration des normes en matière de sécurité alimentaire.

Les termes de "biotechnologies modernes" peuvent être source de confusion pour les consommateurs qui sont habitués à des termes comme "génétiquement modifiés" ou "issus du génie génétique". Il conviendrait de remplacer "biotechnologies modernes" par "génétiquement modifié" ou "issus du génie génétique".

Il s'agit de travaux essentiels pour la confiance des consommateurs vis-à-vis du Codex et doivent avancer de toute urgence. Ils devraient être achevés dans les meilleurs délais.

Élaboration de normes 27 Application de directives relatives à l'appréciation de l'équivalence à des fins spécifiques telles que l'équivalence des mesures visant à garantir l'hygiène des aliments ou des mesures visant à garantir la conformité des aliments aux exigences essentielles en matière de qualité.

Directives spécifiques concernant des mesures sanitaires et phytosanitaires qui devraient être élaborées par les Comités du Codex pertinents en fonction des besoins. Directives génériques pour l'appréciation de l'équivalence des systèmes associés à des mesures autres que celles répondant aux exigences sanitaires achevées en 2005.

Origine de la proposition: Projet de PMT/Secrétariat

Statut: De durée limitée **Début:** en cours **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$15,500	Temps de travail du
Consultants:	\$ 5,000	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations du Brésil: Il conviendrait de remplacer le titre de l'activité par "élaboration de directives", car "l'application" relève des gouvernements et non du Codex

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis estiment que les explications fournies par le Secrétariat sont peu claires. La lettre circulaire parle de directives spécifiques émanant des comités concernés. Nous nous demandons s'il est nécessaire pour déterminer l'équivalence que les comités élaborent des directives distinctes sur l'appréciation de l'équivalence pour des normes individuelles ou comparent des mesures différentes, à l'aide de directives génériques. Nous estimons plutôt que les pays, bilatéralement ou multilatéralement, peuvent déterminer l'équivalence de mesures spécifiques, en s'appuyant sur les directives élaborées par le Codex. Nous croyons aussi que cela est conforme à la recommandation 13 de la Conférence de Melbourne qui demande que le Codex fournisse de toute urgence des orientations sur l'appréciation de l'équivalence. Les Etats-Unis proposent donc d'adopter pour cette activité le libellé suivant:

27 Elaborer des directives sur l'appréciation de l'équivalence à des fins spécifiques telles que l'équivalence des systèmes d'inspection et de certification, des mesures visant à garantir l'hygiène des aliments ou des mesures visant à garantir la conformité aux exigences essentielles en matière de qualité des aliments.

Observations de CI: ajouter "de sécurité sanitaire et" de qualité des aliments.

- Elaboration de normes 28 Établissement du cadre modèle pour la réglementation et le contrôle des aliments, afin de faciliter la mise en place de structures de contrôle des aliments adaptées au niveau national et de permettre l'application des principes de la reconnaissance mutuelle au commerce international.

Législation et directives types ou cadres adoptées par la Commission.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes: Le Secrétariat doute du bien-fondé de cette activité qui semble faire double emploi avec des activités en cours de la FAO et de l'OMS.

Coûts estimatifs:	\$30,000	Temps de travail du
Consultants:	\$12,000	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations de Cuba: Si les termes "reconnaissance mutuelle" couvrent aussi les laboratoires d'essai agréés et leurs rapports, il convient d'analyser la compatibilité avec les règlements de la CILE, afin de faciliter l'établissement de structures de contrôle et de pratiques commerciales rationnelles.

Observations des E.U.: Les Etats Unis estiment que, avant d'adopter cette activité, il faut poursuivre les débats au sein du Codex afin de répondre à la question du Secrétariat (à savoir, cette activité entre-t-elle dans le cadre du mandat du Codex). S'il est déterminé que cette activité relève des attributions du Codex, il conviendra d'examiner comment elle doit être entreprise (au sein de quels comités, etc.).

Observations de CI: CI considère qu'il s'agit d'un travail important mais qui semble encore très obscur: plutôt que de le supprimer, nous suggérons d'en préciser les détails.

Observations de CE : la Communauté Européenne souscrit à l'évaluation du secrétariat selon laquelle cette activité ne fait pas partie du mandat du Codex et suggère qu'elle soit supprimée du programme de travail.

- 41 EC03 : code d'usage sur l'alimentation animale – prolongement du programme de travail.

Origine de la proposition: Communauté Européenne

Statut: De durée limitée **Début:** en cours **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$24,000	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 3
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$12,000	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations de CE: la Communauté Européenne souhaiterait proposer d'inclure le prolongement des travaux du Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur l'alimentation animale dans le plan à moyen terme 2003-2007 pour les raisons suivantes:

Ce Groupe spécial élabore actuellement un code d'usages pour une bonne alimentation animale, qui devrait être finalisé vers la fin de la période précitée. Pour des raisons de temps toutefois, il ne peut traiter d'autres aspects de l'alimentation animale figurant aux points b) et c) du mandat ci-après et importants pour la sécurité alimentaire. En conséquence, il convient de prolonger la durée de ce groupe spécial de quatre ans supplémentaires.

Elaboration de normes 42 Assurer le secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et du Comité exécutif

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: Permanent **Début:** **Fin:**

Notes: nouvelle activité incluse pour couvrir les réunions ordinaires de la Commission et du Comité exécutif

Coûts estimatifs:	\$289,000	Temps de travail du
Consultants:	\$10,000	personnel en mois/pers.: 6
Contrats:	\$15,000	
Voyage:	\$25,000	
Documents:	\$189,000	
Autres coûts:	\$50,000	

44 Assurer le secrétariat des comités s'occupant de questions générales, des comités s'occupant des produits et des groupes spéciaux du Codex

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: Permanent **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes: Nouvelle activité qui couvre les services ordinaires de secrétariat des organes subsidiaires de la Commission

Coûts estimatifs:	\$629,000	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 75
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$105,000	
Documents:	\$500,000	
Autres coûts:	\$24,000	

**Coût total de l'exercice
biennal pour cet objectif**

Temps:	97 mois/pers
Consultants:	\$27,000
Contrats:	\$15,000
Voyages:	\$177,700
Documents:	\$772,000
Autres coûts:	\$79,000
Coût estimatif total:	\$1,070,700

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques

Domaine d'activité	ID	Activité																		
Principes et méthodes de travail	2	<p>Examen des normes Codex, etc. en vue de proposer des options (mesures) de gestion des risques pour atteindre les ALOP nationaux en tenant compte de l'évaluation des risques et d'autres facteurs légitimes indispensables au processus de prise de décisions.</p> <p><i>Normes, directives et autres recommandations indiquant les options disponibles pour atteindre les ALOP.</i></p> <p>Origine de la proposition: Secrétariat</p> <p>Statut: Permanent Début: 2003 Fin: 2007</p> <p>Notes:</p> <table border="0" style="margin-left: 200px;"> <tr> <td>Coûts estimatifs:</td> <td>\$45,000</td> <td>Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1</td> </tr> <tr> <td> Consultants:</td> <td>\$15,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Contrats:</td> <td>\$0</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Voyage:</td> <td>\$4,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Documents:</td> <td>\$25,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autres coûts:</td> <td>\$1,000</td> <td></td> </tr> </table>	Coûts estimatifs:	\$45,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1	Consultants:	\$15,000		Contrats:	\$0		Voyage:	\$4,500		Documents:	\$25,000		Autres coûts:	\$1,000	
Coûts estimatifs:	\$45,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1																		
Consultants:	\$15,000																			
Contrats:	\$0																			
Voyage:	\$4,500																			
Documents:	\$25,000																			
Autres coûts:	\$1,000																			

Observations de Cuba: Il faudrait fournir les options de gestion des risques pour les OGM. Elles devraient aussi comprendre la communication, le plaidoyer et la promotion.

Observations des E.U: il s'agit d'une activité nouvelle (c'est à dire qui ne figure pas dans les versions précédentes du plan à moyen terme) et les Etats-Unis ne saisissent pas clairement les intentions du Secrétariat. Les Comités du Codex pourraient, peut-être en consultation avec les responsables de l'évaluation des risques, proposer un certain nombre d'options de gestion des risques et une indication du niveau de protection que chacune d'entre elles permettrait d'atteindre. Il appartient toutefois aux Etats Membres de déterminer leur propre OSA (objectif de sécurité sanitaire des aliments) et ensuite de déterminer si une mesure spécifique permet d'atteindre cet OSA. En outre, l'examen des normes Codex à cette fin est une entreprise considérable et d'une grande complexité. Le temps de travail du personnel et le coût estimatif indiqués sont insuffisants. Par ailleurs, la référence de la prise en compte "d'autres facteurs légitimes" est source de confusion. Des critères ont été établis pour la prise en compte d'autres facteurs au sein du Codex, mais les Etats Membres peuvent dans ce domaine opter pour des approches diverses. Les Etats-Unis proposent de modifier le libellé de cette activité comme suit :

2 Examen des normes Codex, etc., en vue de proposer des options (mesures) de gestion des risques pour atteindre des niveaux spécifiés de protection, en tenant compte de l'évaluation des risques.

Principes et méthodes de travail 9 Application du Plan d'action sur l'analyse des risques de manière cohérente dans l'ensemble du Codex.

Les Comités pertinents élaboreront des politiques en matière d'évaluation des risques et exerceront un rôle approprié en matière de gestion des risques en liaison avec les organes d'experts. Un rapport d'activité sera fourni à la Commission en 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** En cours **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$24,000	Temps de travail du
Consultants:	\$4,500	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$4,500	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$15,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis : l'unique préoccupation des Etats-Unis au regard de la présente activité est la mention du "Plan d'action". Lors d'un débat récent sur le "plan d'action" au sein du Codex on a fait référence au Plan d'action du Président. La référence au "Plan d'action sur l'analyse des risques" antérieur peut donc être source de confusion. Les Etats-Unis proposent de modifier la définition de l'activité comme suit :

9 Garantir la cohérence de l'analyse des risques dans l'ensemble du Codex.

Observations de CI: Il faut insister sur l'importance que revêt l'élaboration de politiques d'évaluation des risques. Certains comités ont commencé à oeuvrer dans ce sens, mais CI estime qu'ils devraient peut-être élaborer plus d'une politique d'évaluation des risques.

Élaboration de normes 6 Mettre au point des directives systématiques pour les mesures à prendre avant et après la récolte, afin d'assurer la protection sanitaire des consommateurs et des pratiques équitables en matière de commerce international des denrées alimentaires.

Directives élargissant l'application du Code d'usages international recommandé – Principes généraux d'hygiène alimentaire, adoptées par la Commission en 2005; amendements correspondants apportés à d'autres codes et directives d'ici 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT/CI

Statut: De durée limitée **Début:** En cours **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$32,500	Temps de travail du
Consultants:	\$16,000	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: cette activité est très différente de celle que nous avons examiné précédemment. La version antérieure du Plan à moyen terme mentionnait uniquement "avant la récolte" et s'efforcer de centrer l'attention sur les activités avant la récolte. Il s'agit d'un domaine de sécurité sanitaire des aliments dans lequel le Codex est peu intervenu et il semblait pertinent d'axer une activité du Plan à moyen terme sur l'avant-récolte. L'activité semblait aussi cohérente avec la Recommandation 18 de la Conférence de Melbourne de promouvoir et élargir l'application des Principes généraux d'hygiène alimentaire et du système HACCP tout au long de la chaîne alimentaire. Toutefois, avec l'inclusion de "après la récolte", l'activité semble englober toute l'activité du Codex et fait quelque peu double emploi avec l'activité 24. Les Etats-Unis estiment qu'il est intéressant de consacrer une activité du Plan à moyen terme "à l'avant récolte" et proposent de modifier la définition de l'activité comme suit:

6 Mettre au point des directives systématiques pour les mesures à prendre avant la récolte, afin d'assurer la protection sanitaire des consommateurs et des pratiques équitables en matière de commerce des denrées alimentaires.

Elaboration de normes 7 Établir des orientations pour l'utilisation sans danger et prudente des substances chimiques antimicrobiennes dans la production alimentaire et d'autres mesures visant à limiter la résistance aux substances antimicrobiennes.

Directives adoptées par la Commission en 2005.

Origine de la proposition: Projet de PMT/CI

Statut: De durée limitée **Début:** En cours **Fin:** 2005

Notes:

Coûts estimatifs:	\$13,500	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$9,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations du Brésil: cette activité devrait être planifiée de manière à ce qu'elle puisse être mise en oeuvre de manière effective.

Observations des Etats-Unis: la définition de cette activité a été profondément modifiée par rapport aux versions précédentes du Plan à moyen terme. La référence aux "autres mesures visant à limiter la résistance aux antimicrobiens". Les Etats-Unis estiment qu'il faudrait modifier le libellé de cette activité conformément aux orientations fournies par le Comité exécutif à sa quarante-huitième session et réaffirmé à sa quarante-neuvième session et proposent ce qui suit:

7 Etablir des orientations pour l'utilisation sans danger et prudente des substances chimiques antimicrobiennes dans la production alimentaire.

Observations de CI: il s'agit d'une question fondamentale pour la protection de la santé des consommateurs. CI apporte un soutien sans réserve à ces travaux et considère essentiel que le Codex prenne en charge cette activité qui ne peut être déléguée à l'OIE ou à l'OMS.

Elaboration de normes 11 Extension de la couverture des LMR de pesticides et médicaments vétérinaires et des limites fixées pour les contaminants, afin d'inclure des produits intéressant tout particulièrement les pays membres en développement tout en donnant la priorité aux substances risquant le plus d'affecter la santé du consommateur.

LMR, LM ou autres recommandations pour au moins 15 produits intéressant les pays en développement, élaborées par CCPR, CCRVDF, CCFAC et CCFH et adoptées par la Commission.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** En cours **Fin:** 2007

Notes: Cette activité exige une étroite coopération avec JECFA/JMPR/JEMRA.

Coûts estimatifs:	\$15,000	Temps de travail du
Consultants:	\$6,000	personnel en mois/pers.: 4
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$4,500	
Autres coûts:	\$0	

Observations du Brésil: cette activité devrait être planifiée de manière à ce qu'elle puisse être mise en oeuvre de manière effective.

Observations des Etats-Unis: Là encore, cette activité a été modifiée et de ce fait devient moins claire. Les pays en développement se sont inquiétés de ce que les données sur les pesticides, les médicaments vétérinaires et les contaminants provenant pour l'essentiel de pays développés, le Codex accordait une place excessive aux LMR qui revêtent une importance pour les pays développés. Dans le Plan à moyen terme, cette activité était conçue pour que le Codex élargisse l'examen des LMR aux produits présentant un intérêt particulier pour les pays en développement. Lors de l'élaboration des LMR, les comités d'experts et les comités du Codex prennent en compte les incidences sur la santé. Le fait d'avoir ajouter que le Codex doit donner "la priorité aux substances risquant d'affecter le plus la santé du consommateur" rend beaucoup moins clair le but de cette activité ou la manière dont le Codex pourrait la réaliser. Les Etats-Unis proposent donc le nouveau libellé suivant:

11 Extension de la couverture des LMR de pesticides et médicaments vétérinaires et des limites fixées pour les contaminants afin d'inclure des produits intéressant particulièrement les pays en développement.

Observations de CE : Il convient de se féliciter que les activités des comités compétents concernant les questions de résidus soient étendues aux produits et résidus particulièrement essentiels pour les pays en développement, cette extension étant attendue depuis longtemps. L'absence de LMR pour ces produits représente indirectement une entrave importante au commerce pour de nombreux pays en développement. Les travaux en suspens devraient bénéficier d'un large soutien et être coordonnés par des initiatives, par exemple, de l'Union Européenne dans le cadre du Programme Initiative Pesticides (PIP)

Observations de CI: CI se félicite de cette activité et apporte un soutien sans réserve.

Elaboration de normes 20 Garantir que les données mondiales sur l'ingestion alimentaire et d'autres paramètres nutritionnels importants sont utilisés pour élaborer de nouvelles normes et examiner les normes en vigueur.

Voir activité N° 1.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2005

Notes: Associé à l'activité ID 1.

Coûts estimatifs:	\$48,500	Temps de travail du
Consultants:	\$10,000	personnel en mois/pers.: 4
Contrats:	\$10,000	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$24,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations du Brésil: Cette activité devrait être planifiée de manière à ce qu'elle puisse être mise en œuvre de manière effective.

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis estiment qu'il faudrait modifier la définition de cette activité afin de prendre en compte la Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé et des recommandations de la Conférence de Melbourne (ALINORM 01/04, par. 44). Par ailleurs, les Etats-Unis estiment que l'activité devrait être "permanente" et non "de durée limitée". Les instructions, figurant dans les notes, "associer à l'activité ID 1" semblent pour le moins étrange. L'activité ID 1 est-elle une activité de communication sur les risques? Enfin, il faudrait préciser "autres paramètres nutritionnels importants", notamment au regard de ce qui relève du mandat du Codex. Les Etats-Unis proposent la définition suivante de l'activité:

20 Faire le plus grand usage possible des informations provenant des pays en développement dans les évaluations de risques destinées à l'établissement de normes internationales et dans l'examen des normes existantes.

Observations de CE : pour de nombreux pays, l'absence de données sur l'ingestion alimentaire représente un problème essentiel en ce qui concerne l'évaluation des risques. Cette activité est donc à accueillir favorablement.

24 Examen et mise à jour des principes et directives pour l'utilisation de technologies de production et de transformation sans danger.

Examen des Codes d'usages [en matière d'hygiène] pertinents – Révisions adoptées par la Commission en 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** En cours **Fin:** 2007

Notes: Peut être associé à l'activité ID 6.

Coûts estimatifs:	\$46,500	Temps de travail du
Consultants:	\$25,000	personnel en mois/pers.: 3
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,500	
Documents:	\$15,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Si la définition de l'activité 6 n'est pas modifiée, la présente activité fait double emploi et peut être associée à l'activité 6. Les Etats-Unis estiment cependant qu'il est intéressant de mettre l'accent sur "l'avant récolte" et la production en tant qu'activités distinctes et maintiendraient le libellé de cette activité.

Elaboration de normes 30 Directives concernant la fiabilité des méthodes d'échantillonnage et d'essai utilisées pour déterminer le respect des normes.

Directives sur l'échantillonnage adoptées par la Commission en 2003; base de données sur les méthodes d'essai établies en 2005 et mises à jour régulièrement.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** En cours **Fin:** 2005

Notes:

Coûts estimatifs:	\$31,500	Temps de travail du
Consultants:	\$6,000	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$15,000	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations du Brésil: Il faudrait établir l'ordre de priorité des méthodes d'analyses pour la détection des OGM.

Observations des Etats-Unis: Les notes du Secrétariat élargissent le champ d'application de cette activité de la simple élaboration de directives à la création également d'une base de données. Si le Codex doit élaborer une base de données, il doit aussi établir les critères pour sa mise à jour. En conséquence, les Etats-Unis modifieraient la définition de cette activité comme suit:

30 Directives concernant la fiabilité et critères pour l'examen des méthodes d'échantillonnage et d'essai utilisées pour déterminer le respect des normes.

33 Élaborer des directives et/ou des recommandations pour la gestion des risques microbiologiques liés à des combinaisons spécifiques pathogènes/produits sur la base d'évaluations des risques ou d'autres renseignements disponibles.

Document cadre pour la gestion des risques microbiologiques d'ici à 2005 et, le cas échéant, directives et/ou recommandations spécifiques pour la gestion des risques microbiologiques.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent **Début:** En cours **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$33,000	Temps de travail du
Consultants:	\$15,000	personnel en mois/pers.: 4
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis s'interrogent sur l'addition de "ou d'autres renseignements disponibles". Les directives et/ou recommandations pour la gestion des risques microbiologiques devraient reposer sur l'évaluation des risques. La référence à "d'autres renseignements" est inopportune et devrait être supprimée. Les Etats-Unis proposent donc pour cette activité la définition suivante:

33 Elaborer des directives et/ou des recommandations pour la gestion des risques microbiologiques liés à des combinaisons spécifiques pathogènes/produits sur la base d'évaluations des risques.

Élaboration de normes 35 US1 Examiner et renforcer les directives du Codex sur l'échange d'informations sur la présence de denrées alimentaires potentiellement dangereuses dans le commerce international.

Origine de la proposition: Etats-Unis

Statut: Permanent

Début: 2003

Fin: 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$20,500	Temps de travail du
Consultants:	\$10,000	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: La recommandation 12 de la Conférence de Melbourne était de permettre l'échange d'informations sur la présence de denrées alimentaires potentiellement dangereuses dans le commerce international. La recommandation a été entérinée par la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-quatrième session. Le Codex a défini des orientations sur l'échange d'informations, mais les Etats-Unis estiment qu'elles pourraient être considérablement améliorées. Par ailleurs, il faudrait réexaminer ces orientations à la lumière des événements récents (par exemple, la dioxine dans les produits d'alimentation animale, le terrorisme alimentaire potentiel, etc.). Les Etats-Unis estiment qu'il faudrait insérer une activité spécifique dans le Plan à moyen terme afin de prendre en compte la recommandation de la Conférence de Melbourne.

39 EC01 : établir des orientations internationales concernant l'application par les gouvernements des principes d'analyse des risques et l'utilisation du principe de précaution lorsque les données scientifiques sont insuffisantes ou incomplètes.

Origine de la proposition: Communauté Européenne

Statut: de durée limitée

Début: en cours

Fin: 2005

Notes:

Coûts estimatifs:	\$7,200	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$1,200	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations de CE: ces directives sont nécessaires pour aider les gouvernements membres à fixer des normes nationales et éviter une mauvaise utilisation du principe de précaution de façon à entraîner une restriction arbitraire ou injustifiée sur le commerce international de l'alimentation. La vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius confirme le caractère prioritaire du mandat initial du comité sur les principes généraux visant à compléter les principes de l'analyse des risques, en vue de leur adoption en 2003. Il est également convenu que le comité devra élaborer des orientations destinées aux gouvernements, ultérieurement ou simultanément selon le cas, pour son programme de travail (ALINORM 01/41, points 81 et 83).

Communication,
sensibilisation et
promotion

- 1 Elaborer des directives pour la communication sur les risques recommandant des moyens de consultation/communication avec les consommateurs et d'autres parties intéressées.

Directives mises au point et publiées.

Origine de la proposition: Communauté Européenne

Statut: de durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$26,500	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$10,000	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$1,500	
Documents:	\$15,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Telle que libellée, cette activité est centrée uniquement sur les consommateurs et autres parties intéressées. Il importe aussi que le Codex élabore des directives pour la communication d'une part entre les responsables des évaluations et les gestionnaires des risques et d'autre part entre les Etats Membres et les parties intéressées. Les Etats-Unis proposent de modifier le libellé comme suit:

1 Elaborer des directives pour la communication sur les risques, au sein du Codex, entre le Codex et les parties intéressées, et entre les Etats Membres et toutes les parties prenantes.

Observations de CE : La Communauté Européenne estime qu'une meilleure information des consommateurs sur les risques constitue un élément clé pour qu'ils aient confiance à l'égard de la chaîne alimentaire et des normes internationales.

Observations de CI: Dans tous les mandats révisés de l'ensemble des comités du Codex (et dans le cadre de l'activité ID 18 qui se réfère aux critères intégrés couvrant les produits et les questions d'intérêt général) CI souligne que la Protection de la santé des consommateurs devrait être primordiale.

La définition de cette activité ainsi que celle de ID 18 devraient être modifiées en ce sens.

Cette activité devrait démarrer et être menée à bien dans les meilleurs délais.

Observations de CI: CI appuie sans réserve cette proposition. Toutefois, le responsable de cette activité n'apparaît pas clairement. CI pourrait apporter son aide et ses compétences à ces travaux.

**Coût total de l'exercice
biennal pour cet objectif**

Temps:	30 mois/pers
Consultants:	\$113,000
Contrats:	\$29,000
Voyages:	\$51,200
Documents:	\$149,500
Autres coûts:	\$1,000
Coût estimatif total:	\$344,200

Objectif 3: Promouvoir des liens entre le Codex et les autres organismes multilatéraux qui élaborent des instruments juridiques et des Conventions

Domaine d'activité ID Activité

Principes et méthodes de travail 12 Etablir des directives pour l'élaboration de normes et de textes apparentés en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales internationales sous forme de normes conjointes ou de normes Codex.

Directives adoptées par la Commission en 2005.

Origine de la proposition: Commission 24ème session

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2005

Notes: Associé à l'activité N° 7.

Coûts estimatifs:	\$12,000	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis se demandent si cette activité correspond à l'objectif de la Commission (ALINORM 01/41, par. 31). La Commission se réfère à des directives pour l'élaboration de normes Codex par des organisations internationales qui possèdent une expérience et des compétences particulières. Il est évident qu'il faut une procédure normalisée pour que le Codex puisse tirer parti de ces compétences, étant entendu que le produit final doit être une norme Codex qui avance selon le processus par étapes du Codex. Les Etats-Unis proposent donc de modifier la définition de l'activité comme suit:

12 Etablir des directives concernant la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales internationales pour l'élaboration de normes et textes apparentés Codex.

Observations de CE: l'établissement de liens entre les activités et réglementation du Codex Alimentarius, de la convention internationale pour la protection des végétaux, de l'Office international des épizooties et d'autres organismes et conventions internationaux est à saluer. Cela permettra d'éviter ou de réduire la duplication des travaux et assurera une meilleure cohérence des normes internationales.

L'association de l'activité 12 à l'activité 7 semble incompréhensible. L'association est plus vraisemblable avec l'activité ID 8 qu'avec l'activité 7.

Principes et méthodes de travail 13 Intégrer et aligner les principes de l'analyse des risques liés aux aliments avec d'autres domaines de la biosécurité (santé animale et végétale) comme envisagé dans le Cadre stratégique de la FAO.

Examen des principes du Codex pour l'analyse des risques en vue de leur harmonisation avec d'autres instruments internationaux (2005) ; amendements apportés le cas échéant avant 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$30,500	Temps de travail du
Consultants:	\$6,000	personnel en mois/pers.: 1
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$12,500	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis appuient la plus grande cohérence possible entre les normes de l'OIE et celles de la CIPV mais se demandent comment les principes mentionnés pourront être intégrés et alignés et si ces activités entrent dans le cadre du Codex ou devraient être entreprises par d'autres organes. Les Etats-Unis proposent de modifier la définition de l'activité comme:

13 Examen et mise à jour des principes d'analyse des risques liés aux aliments du Codex pour assurer, dans la mesure du possible, la cohérence avec d'autres domaines de la biosécurité (santé animale et végétale) comme envisagé dans le Cadre stratégique de la FAO.

Observations de CE : l'établissement de liens entre les activités et réglementation du Codex Alimentarius, de la convention internationale pour la protection des végétaux, de l'Office international des épizooties et d'autres organismes et conventions internationaux est à saluer. Cela permettra d'éviter ou de réduire la duplication des travaux et assurera une meilleure cohérence des normes internationales.

Principes et méthodes de travail 32 Examen et mise à jour des principes généraux du Codex Alimentarius (et des directives qui leur sont associées) afin de tenir compte d'autres accords et conventions multilatéraux.

Révision des principes généraux du Codex Alimentarius, afin de tenir compte des Accords SPS et OTC et d'autres instruments internationaux juridiquement contraignants et publication dans le Manuel de procédure.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$10,500	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations de Cuba: Nous pensons que les avis de la CILE sur les accords et les conventions multilatérales devraient être révisés ou examinés. On éviterait ainsi que les laboratoires d'essai soient soumis à des réglementations différentes.

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis conviennent que les principes et les directives qui leur sont associées devraient être cohérents avec les obligations des Etats Membres découlant de l'OMC et des accords commerciaux. Les Etats-Unis proposent donc de modifier la définition de l'activité comme suit:

Examen et mise à jour des principes généraux du Codex Alimentarius (et des directives qui leur sont associées) afin d'assurer la cohérence avec les obligations des Etats Membres découlant de l'OMC et des accords commerciaux.

Observations de CE : l'établissement de liens entre les activités et réglementation du Codex Alimentarius, de la convention internationale pour la protection des végétaux, de l'Office international des épizooties et d'autres organismes et conventions internationaux est à saluer. Cela permettra d'éviter ou de réduire la duplication des travaux et assurera une meilleure cohérence des normes internationales.

- Elaboration de normes 34 Intégration dans le Codex Alimentarius des normes et autres recommandations de l'OIE concernant la gestion des zoonoses transmises par les aliments (et vice-versa).

Renvoi aux sections pertinentes des Codes de l'OIE sur la santé des animaux et des animaux aquatiques dans le Codex Alimentarius éventuellement dans les publications conjointes. Renvoi dans les codes de l'OIE aux sections pertinentes du Codex Alimentarius traitant de la gestion des résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires.

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes: le démarrage de cette activité dépendra de l'état d'avancement de l'activité N° 7.

Coûts estimatifs:	\$36,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 3
Consultants:	\$12,000	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$18,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: A nouveau, les Etats-Unis appuient la plus grande cohérence possible avec la normes de l'OIE, mais se demandent comment réaliser cette intégration et si ces activités entrent dans le cadre du mandat du Codex. Les Etats-Unis proposent donc de modifier la définition de l'activité comme suit:

34 Examen et mise à jour des normes et textes apparentés du Codex pour assurer, dans la mesure du possible, la cohérence avec les normes et autres recommandations de l'OIE concernant la gestion des zoonoses transmises par les aliments (et vice-versa).

Observations de CE : l'établissement de liens entre les activités et réglementation du Codex Alimentarius, de la convention internationale pour la protection des végétaux, de l'Office international des épizooties et d'autres organismes et conventions internationaux est à saluer. Cela permettra d'éviter ou de réduire la duplication des travaux et assurera une meilleure cohérence des normes internationales.

- 36 US2 Examiner les normes du Codex pour identifier les dispositions trop prescriptives ou plus rigoureuses que nécessaire et les supprimer.

Origine de la proposition: Etats-Unis

Statut: Permanent **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$16,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$10,000	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$0	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Selon la Recommandation 17 de la Conférence de Melbourne, les normes Codex ne doivent pas être trop prescriptives ou plus rigoureuses que nécessaire. Les Etats-Unis estiment que l'application cohérente de principes scientifiques débouchera sur des normes qui ne sont pas trop prescriptives ou plus rigoureuses que nécessaire. Toutefois de nombreuses normes Codex ont plus de dix ans et peuvent contenir des dispositions inutiles. La suppression de telles dispositions aiderait à promouvoir la plus grande application des normes Codex. Les Etats-Unis estiment qu'il faudrait incorporer une activité spécifique dans le Plan à moyen terme, conforme à la recommandation de la Conférence de Melbourne et nécessitant un examen des normes pour identifier les dispositions inutiles.

- Intéactions et liens 8 Promouvoir et encourager la collaboration avec d'autres organes chargés de l'établissement de normes internationales, afin de réduire les chevauchements d'activités et d'assurer une meilleure harmonisation des produits.

Directives générales adoptées par la Commission en 2005. Protocoles spécifiques pour l'élaboration de textes communs ou conjoints avec l'OIE et d'autres organes d'ici à 2007.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent **Début:** en cours **Fin:** 2007

Notes: cette activité pourrait impliquer des négociations prolongées menées par les bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS au nom de la Commission, dans la mesure où les relations de la Commission et d'autres organisations sont prises en charge par la FAO et par l'OMS (article VII. 5)

Coûts estimatifs:	\$24,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$12,000	
Documents:	\$12,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis estiment que cette activité devrait faire référence aux interactions plutôt qu'à la "collaboration", ce qui serait plus conforme aux débats de la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-quatrième session. Les Etats-Unis proposent donc de modifier la définition de l'activité comme suit:

8 Promouvoir et encourager les interactions avec d'autres organes chargés de l'établissement de normes internationales afin de réduire les chevauchements d'activités et d'assurer une plus grande cohérence des produits.

Observations de CE : l'établissement de liens entre les activités et réglementation du Codex Alimentarius, de la convention internationale pour la protection des végétaux, de l'Office international des épizooties et d'autres organismes et conventions internationaux est à saluer. Cela permettra d'éviter ou de réduire la duplication des travaux et assurera une meilleure cohérence des normes internationales.

La Communauté Européenne propose de remplacer le dernier terme "produits" par "normes alimentaires"

Coût total de l'exercice biennal pour cet objectif

Temps:	12 mois/pers
Consultants:	\$28,000
Contrats:	\$0
Voyages:	\$41,000
Documents:	\$60,000
Autres coûts:	\$0
Coût estimatif total:	\$129,000

Objectif 4: Accroître la capacité de réagir efficacement et rapidement aux nouvelles questions, préoccupations et tendances qui apparaissent dans le secteur de l'alimentation

Domaine d'activité	ID	Activité																		
Principes et méthodes de travail	3	<p>Réviser la procédure unique pour l'élaboration des Normes Codex et textes apparentés, afin de permettre l'adoption de textes dans un délai maximal de cinq ans (y compris au moyen de conférences sur Internet).</p> <p><i>La Commission doit adopter de nouvelles procédures pour 2005. Des sites Internet seront établis pour CCGP, CCFAC, CCPR, CCRVDF, CCFH et CCFL d'ici à 2005.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet de PMT</p> <p>Statut: De durée limitée Début: 2003 Fin: 2005</p> <p>Notes: La tenue à jour des sites de conférences Internet exigera des ressources supplémentaires en personnel, soit au Secrétariat qui se trouve à Rome, soit dans les Secrétariats des gouvernements hôtes.</p> <table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">Coûts estimatifs:</td> <td style="text-align: right;">\$14,500</td> <td style="text-align: right;">Temps de travail du</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Consultants:</td> <td style="text-align: right;">\$0</td> <td style="text-align: right;">personnel en mois/pers.: 1</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Contrats:</td> <td style="text-align: right;">\$0</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Voyage:</td> <td style="text-align: right;">\$2,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Documents:</td> <td style="text-align: right;">\$12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Autres coûts:</td> <td style="text-align: right;">\$0</td> <td></td> </tr> </table>	Coûts estimatifs:	\$14,500	Temps de travail du	Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 1	Contrats:	\$0		Voyage:	\$2,500		Documents:	\$12,000		Autres coûts:	\$0	
Coûts estimatifs:	\$14,500	Temps de travail du																		
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 1																		
Contrats:	\$0																			
Voyage:	\$2,500																			
Documents:	\$12,000																			
Autres coûts:	\$0																			

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis appuient l'examen et l'éventuelle révision de la procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés mais le "délai maximal de cinq ans" semble très arbitraire. Même dans le cadre de conférence par Internet, l'élaboration d'une norme peut demander parfois plus de cinq ans. Il ne devrait pas y avoir de délai arbitraire pour mener à bien l'examen. Nous préférons le libellé du Comité exécutif qui demande d'examiner les procédures d'élaboration "afin de voir comment elles pourraient être plus appropriées et plus efficaces et de tenir compte des technologies modernes de l'information pour les échange de points de vues" (ALINORM 01/04, par. 23).

3 Examiner et réviser la procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés afin de les rendre plus adaptées et plus efficaces et de tenir compte des technologies modernes de l'information pour les échange de points de vues (y compris les conférences par Internet).

Observations de CE: Tout en souscrivant à l'objectif général d'une accélération du processus de décision au sein de la Commission du Codex, la Communauté Européenne estime important de veiller à ce que les normes soient adoptées selon un mode consensuel. Il n'est pas rare en effet que certaines questions soient bloquées par la procédure par étapes du Codex. Toutefois, le problème tient souvent non à la procédure, mais à l'incapacité de la Commission de trouver une solution acceptable par tous les pays.

La Communauté Européenne préférerait que cette activité soit reformulée comme suit :

"Evaluer la procédure uniforme d'élaboration des normes du Codex et des textes apparentés, afin de permettre l'adoption des textes par consensus ou au moins à la majorité des deux tiers (ou convenir de cesser les travaux) dans un délai maximum de cinq ans, et la réviser si nécessaire."

Principes et méthodes de travail 19 Établir des procédures systématiques d'examen des normes en vigueur, afin d'assurer leur pertinence et leur application.

Procédures systématiques adoptées en vue de leur publication dans le Manuel de procédure.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2005

Notes: Associé à l'activité ID 1.

Coûts estimatifs:	\$31,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$25,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: La "Note" qui indique que cette activité devrait être combiner avec l'activité ID1 est incompréhensible.

Elaboration de normes 5 Examiner les LMR de pesticides et médicaments vétérinaires à la lumière de nouvelles informations sur la sécurité sanitaire et sur les bonnes pratiques agricoles/vétérinaires provenant notamment des pays en développement.

Pendant la période 2003-2007, les LMR d'environ 50 pour cent des substances seront soumises à un examen périodique.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent **Début:** **Fin:**

Notes: l'examen dépendra du travail effectué par le JECFA et de la JMPR.

Coûts estimatifs:	\$42,500	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$10,500	
Documents:	\$32,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations du Brésil: Cette activité devrait être planifiée de manière à permettre son élaboration effective.

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis appuient cette activité, mais le choix de 50% par le Secrétariat est quelque peu arbitraire. Nous restons préoccupés par les priorités adoptées par le JECFA et la JMPR en ce qui concerne les affectations des ressources. Une place beaucoup trop grande est faite à l'examen de produits plus anciens, alors que des produits potentiellement plus sûrs ont une faible priorité.

Observations de CE : Pour assurer la conformité à l'activité ID 11, la Communauté Européenne suggère d'ajouter les termes "et des limites pour les contaminants" après "médicaments vétérinaires". Un lien entre l'ID 11 et l'ID 5 est à envisager.

Elaboration de normes 40 EC02 : ingestion alimentaire de résidus de pesticides

Origine de la proposition: Communauté Européenne

Statut: De durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2005

Notes: Note du secrétariat : cette proposition pourrait être liée à l'activité ID 20.

Coûts estimatifs:	\$30,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 4
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$24,000	
Voyage:	\$6,000	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations de CE: Les méthodes de détermination de l'ingestion alimentaire sont, actuellement, du type soit déterministe soit probabiliste. Si le modèle déterministe est relativement simple à appliquer, le mode d'élaboration et d'utilisation des modèles probabilistes est en revanche plus controversé. Ces derniers sont très efficaces et généralement reconnus comme étant la méthode la plus exacte; néanmoins, certaines orientations internationales générales s'imposent pour définir des procédures acceptables d'élaboration et d'utilisation de ce type de modèle. Le Codex serait l'organisation idéale pour coordonner et harmoniser les travaux dans ce domaine.

Les «orientations concernant la détermination de l'ingestion alimentaire de résidus de pesticides (version révisée)», OMS 1997, traitent des risques à long et à court terme liés aux résidus de pesticides. Entre-temps, la JMPR a réalisé de nombreuses expériences sur les risques à court terme que posent ces résidus et en a présenté une synthèse dans son rapport 2000. Pour pouvoir être utilisées au niveau international, ces expériences doivent être intégrées dans des orientations mises à jour et notamment dans les travaux concernant la dose de référence aiguë et les portions.

Coût total de l'exercice biennal pour cet objectif

Temps:	9 mois/pers
Consultants:	\$0
Contrats:	\$30,000
Voyages:	\$13,000
Documents:	\$75,000
Autres coûts:	\$0
Coût estimatif total:	\$118,000

Objectif 5: Encourager le plus possible l'adhésion à la Commission et la participation à ses travaux

Domaine d'activité ID Activité

Principes et méthodes de travail 37 US3 Elaborer des directives pour l'examen des observations écrites formulées par les comités du Codex et garantir leur application cohérente dans tous les comités.

Origine de la proposition: Etats-Unis

Statut: Permanent

Début: 2003

Fin: 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$7,200	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$1,200	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

La Recommandation 21 de la Conférence de Melbourne demande que soient utilisées efficacement les observations écrites dans le Codex. A la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius, la délégation mexicaine a souligné l'importance des observations écrites et déclaré que ces observations n'étaient pas toujours suffisamment prises en considération par les comités du Codex (ALINORM 01/41, par. 45). Les observations écrites continuent cependant à ne pas être utilisées de manière systématique dans les comités du Codex. Les Etats-Unis estiment que l'élaboration de directives pour l'examen des observations écrites, auxquelles tous les comités adhéreraient, renforcerait la participation dans le Codex. Les Etats-Unis sont d'avis qu'une telle activité devrait être reconnue dans le Plan à moyen terme.

38 US4 Elaborer des directives pour le fonctionnement de groupes de travail, de rédaction etc., et la participation à de tels groupes, et sur les relations entre les produits de ces groupes et les activités des comités, et garantir que ces directives sont appliquées systématiquement dans l'ensemble du Codex.

Origine de la proposition: Etats-Unis

Statut: Permanent

Début: 2003

Fin: 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$19,500	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$12,000	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$1,500	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Il est évident que l'utilisation efficace de groupes de travail, de groupes de rédaction, d'ateliers et de séminaires d'informations permettrait d'accélérer considérablement les travaux du Codex. Ces réunions en dehors des sessions de comité posent cependant le problème de la participation égale de tous les membres et de la transparence. Il semble que le Codex ait jusque là découragé ce type de réunions complémentaires. Les Etats-Unis estiment cependant que les intérêts du Codex seraient mieux servis si, au lieu de rester silencieux, le Codex élaborait des directives pour le fonctionnement de groupes de travail, de groupes de rédaction etc. et la participation à de tels groupes. Il faut établir clairement les différences entre les divers types de réunions et les relations entre ces réunions et les comités. Nous croyons que cette question est suffisamment importante pour figurer dans le Plan à moyen terme.

Elaboration de normes 43 Assurer le secrétariat des comités régionaux de coordination.

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: Permanent **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$566,000	Temps de travail du
Consultants:	\$24,000	personnel en mois/pers.: 10
Contrats:	\$85,000	
Voyage:	\$45,000	
Documents:	\$400,000	
Autres coûts:	\$12,000	

Participation et transparence 14 Encourager les pays hôtes à tenir davantage de sessions dans les pays en développement, afin de faciliter la participation de ces derniers.

Au moins deux sessions de Comités du Codex devront être organisées chaque année par les gouvernements hôtes de pays développés dans les pays en développement.

Origine de la proposition: Plan d'action

Statut: Permanent **Début:** 2003 **Fin:** 2007

Notes:

Coûts estimatifs:	\$24,500	Temps de travail du
Consultants:	\$0	personnel en mois/pers.: 2
Contrats:	\$15,000	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$0	
Autres coûts:	\$5,000	

Observations de Cuba: Outre la tenue des sessions des comités du Codex dans les pays en développement, il faudrait encourager la rotation de ces sessions dans les différentes régions afin d'améliorer la participation des pays d'autres régions.

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis notent que les pays en développement n'ont pas accueilli cette activité avec un grand enthousiasme lors de la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius. La proposition du Président visant à établir un fonds fiduciaire pour appuyer la participation des Etats Membres a soulevé un intérêt beaucoup plus considérable. Nous pensons que cette activité devrait être redéfinie compte tenu des débats de la Commission du Codex Alimentarius. Par ailleurs, une activité moins spécifique est plus conforme à la Recommandation 14 de la Conférence de Melbourne qui demande de tenir compte des besoins particuliers des pays en développement. Il faudrait supprimer l'objectif arbitraire de deux sessions par an, mentionné dans les notes du Secrétariat.

14 Encourager la participation des pays en développement par différents moyens, notamment le soutien et la promotion du fonds fiduciaire pour la participation et l'organisation de sessions des comité du Codex plus nombreuses dans les pays en développement.

Observations de CE : Cette activité semble particulièrement importante et utile si l'on veut intégrer davantage les pays en développement dans les travaux du Codex et leur permettre de mieux s'exprimer. Elle est à accueillir très favorablement.

Participation et
transparence

29 Encourager la participation d'organisations non gouvernementales aux niveaux international et national.

Augmentation quantifiable de 20 pour cent des ONG nationales intéressées participant aux délégations nationales et augmentation de 10 pour cent des ONG internationales participant aux réunions du Codex.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent

Début:

Fin:

Notes:

Coûts estimatifs:	\$28,500	Temps de travail du personnel en mois/pers: 1
Consultants:	\$6,000	
Contrats:	\$12,000	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$0	
Autres coûts:	\$5,000	

Observations de Cuba: Il faudrait aussi fournir des options de risques pour les OGM et les inclure dans la communication, sensibilisation et promotion.

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis soutiennent l'encouragement de la participation des ONG, mais il doit être clair que ce n'est pas par la création d'un fonds fiduciaire ou par l'utilisation du fonds fiduciaire destiné à appuyer la participation des Etats Membres. Par ailleurs, le texte adopté par le Comité exécutif (ALINORM 01/04, par. 25) semble approprié.

29 Etudier les possibilités de renforcer les partenariats avec toutes les parties prenantes, notamment les consommateurs et les organisations les représentant, aux niveaux national et mondial. .

Observations de CE: La Communauté Européenne estime que l'idéal serait de créer des délégations nationales de représentants gouvernementaux uniquement, les parties intéressées assistant aux travaux de leurs organisations respectives. Cela permettrait également de répondre aux accusations de partialité vis-à-vis de l'industrie, fondées sur le fait que des représentants de cette dernière font partie des délégations nationales et que de nombreuses OING assistent aux réunions. Il importe également que le Codex encourage et facilite l'accès du public aux réunions du Codex.

La Communauté Européenne admet que les OING chargées de protéger les intérêts du consommateur ou du public aient des difficultés à assister aux réunions du Codex pour des raisons financières ou autres. Le Codex doit s'efforcer d'encourager et de faciliter l'accès de ces groupes. La Communauté Européenne estime par conséquent qu'il convient de reformuler cet objectif comme suit :

“Augmentation de 20% la participation des OING chargées de protéger les intérêts du consommateur et du public, ainsi que du public, aux réunions du Codex.”

Observations de CI: CI appuie sans réserve cette activité. Il sera toutefois nécessaire de rechercher de manière explicite et séparée la participation des ONG de consommateurs, étant donné les obstacles particuliers que rencontrent les consommateurs pour participer au Codex, notamment au niveau national dans les pays en développement. Des informations de référence sont nécessaires pour commencer.

**Coût total de l'exercice
biennal pour cet objectif**

Temps:	17 mois/pers
Consultants:	\$42,000
Contrats:	\$112,000
Voyages:	\$56,000
Documents:	\$418,000
Autres coûts:	\$17,000
Coût estimatif total:	\$645,700

Objectif 6: Promouvoir la plus vaste application possible des normes Codex**Domaine d'activité ID Activité**

Participation et transparence 16 Tenir à jour et améliorer le site web du Codex en tant que source immédiate d'information sur les normes alimentaires et des questions connexes.

Le site web du Codex doit être traduit dans les cinq langues; toutes les Normes Codex doivent être disponibles sur demande; lien avec d'autres organes normatifs en matière d'alimentation; site web utilisé pour des conférences Internet dans le cadre de l'élaboration des normes.

Origine de la proposition: Plan d'action

Statut: Permanent

Début:

Fin:

Notes:

Coûts estimatifs:	\$42,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 3
Consultants:	\$ 12,000	
Contrats:	\$15,000	
Voyage:	\$0	
Documents:	\$15,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis se félicitent de l'utilisation du site web du Codex et appuient sans réserve sa mise à jour et son amélioration.

Observations de CI: Il importe de faciliter et de reconnaître l'utilisation d'Internet et d'autres technologies de premier plan ainsi que d'autres mécanismes de traitement des informations pour les consommateurs. Nous ne devons cependant pas oublier que tout le monde, et en particulier dans les pays moins avancés, n'a pas accès facilement à ces technologies. C'est pourquoi il faut continuer à fournir des informations complètes sur format papier classique.

Communication, sensibilisation et promotion des normes Codex 31 Garantir la disponibilité des normes, directives et recommandations du Codex pour toutes les parties intéressées.

Fourniture de technologies d'impression sur demande aux bureaux de pays de la FAO et de l'OMS, aux Services centraux de liaison avec le Codex et aux Centres de renseignements de l'OMC pour les Normes Codex d'ici à 2005.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent

Début: en cours

Fin: 2005

Notes:

Coûts estimatifs:	\$97,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 4
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$25,000	
Voyage:	\$0	
Documents:	\$60,000	
Autres coûts:	\$12,000	

Observations de Cuba: Nous approuvons cette proposition. Il est notoire que les organisations internationales ont tendance à diffuser les documents par voie électronique, supprimant de plus en plus les envois de copies papier, ce qui crée nombre de problèmes dans les pays en développement qui ne disposent pas de toutes les techniques modernes pour lire ce type de documents. C'est pourquoi l'option "imprimé sur demande" est très commode.

Observations des E.-U.: approuve

Communication, sensibilisation et promotion des normes Codex 23 Encourager la FAO et l'OMS à participer à la collecte d'informations sur les exigences, les perceptions, les croyances et les motivations des consommateurs en matière d'alimentation, de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments, afin de faciliter la communication sur les risques.

Rapport ou monographie disponible d'ici à 2005.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: de durée limitée **Début:** 2003 **Fin:** 2005

Notes: cette activité n'est pas vraiment quantifiable ni réalisable par la Commission.

Coûts estimatifs:	\$6,500	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$1,500	
Documents:	\$5,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis appuient l'objectif de cette activité, mais il faudrait établir les critères permettant d'assurer que les informations recueillies sont représentatives des consommateurs dans le monde entier et pas uniquement de quelques organisations de consommateurs dans les pays développés.

23 Encourager la FAO et l'OMS à participer à la collecte d'informations, représentatives des consommateurs dans le monde entier, sur les exigences, les perceptions, les croyances et les motivations des consommateurs en matière d'alimentation, de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments, afin de faciliter la communication sur les risques.

Observations de CE : La Communauté Européenne souscrit à l'avis du secrétariat et estime que ces activités ne sont pas véritablement réalisables dans le cadre du Codex.

Application et utilisation des normes Codex 10 Promouvoir des programmes de formation et d'assistance technique visant à améliorer la compréhension et l'application des principes d'analyse des risques aux fins de la prise de décisions en matière de sécurité sanitaire des aliments dans les pays en développement.

Rapports annuels à la Commission sur l'assistance technique fournie par la FAO, l'OMS et d'autres organisations.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent **Début:** **Fin:**

Notes: cette activité n'est pas vraiment quantifiable ni réalisable par la Commission.

Coûts estimatifs:	\$6,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$0	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis estiment que le Codex peut encourager et promouvoir ce type de formation et d'assistance technique et sont donc en désaccord avec la note du Secrétariat.

Observations de CE : La Communauté Européenne souscrit à l'avis du secrétariat et estime que ces activités ne sont pas véritablement réalisables dans le cadre du Codex.

Application et utilisation des normes Codex

- 15 Encourager les pays membres à mettre en place des structures et des processus de consultation sur les questions du Codex, afin de garantir l'implication et la participation de toutes les parties intéressées.

Rapports aux Comités régionaux de coordination du Codex et rapports d'activité publiés régulièrement.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent **Début:** **Fin:**

Notes: Cette activité n'est pas vraiment quantifiable ni réalisable par la Commission.

Coûts estimatifs:	\$10,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$0	
Documents:	\$10,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Observations des Etats-Unis: Les Etats-Unis croient qu'il est important que le Codex encourage la mise en place de structures et de processus de consultation solides. Le Manuel de procédure comprend déjà des directives pour les points de contact du Codex concernant les consultations, etc. Nous sommes donc en désaccord avec la note du Secrétariat selon laquelle cette activité n'est pas réalisable par le Codex. Les Etats-Unis se demandent toutefois ce qui pourrait être fait d'autre à cet égard et recommandent de supprimer cette activité.

- 17 Travailler avec la FAO et l'OMS pour renforcer les structures et les processus du Codex au niveau national et promouvoir une plus large acceptation et utilisation des Normes Codex par les membres de ces organisations aux fins de la réglementation intérieure et du commerce international.

Rapports aux Comités régionaux de coordination du Codex et rapports d'activité publiés régulièrement.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent **Début:** **Fin:**

Notes: Cette activité n'est pas vraiment quantifiable ni réalisable par la Commission. Elle fait double emploi avec l'activité N° 10.

Coûts estimatifs:	\$9,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 2
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$4,500	
Documents:	\$4,500	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis ne sont pas d'accord avec la note du Secrétariat selon laquelle cette activité n'est pas réalisable par le Codex. Les Etats-Unis n'approuvent pas non plus la proposition de combiner cette activité avec l'activité ID 10. Il s'agit d'activités distinctes.

Application et utilisation des normes Codex

- 26 Promouvoir l'application du Système HACCP et des bonnes pratiques en matière de fabrication sur la base des principes généraux d'hygiène alimentaire dans toute la chaîne alimentaire, y compris les aliments pour animaux.

Rapports aux Comités régionaux de coordination du Codex et rapports d'activité publiés régulièrement.

Origine de la proposition: Projet de PMT

Statut: Permanent

Début:

Fin:

Notes: Cette activité n'est pas vraiment quantifiable ni réalisable par la Commission.

Coûts estimatifs:	\$6,000	Temps de travail du personnel en mois/pers.: 1
Consultants:	\$0	
Contrats:	\$0	
Voyage:	\$0	
Documents:	\$6,000	
Autres coûts:	\$0	

Observations des E.-U.: Les Etats-Unis sont une nouvelle fois en désaccord avec la note du Secrétariat indiquant que cette activité n'est pas réalisable par le Codex.

Coût total de l'exercice biennal pour cet objectif

Temps:	13 mois/pers
Consultants:	\$12,000
Contrats:	\$40,000
Voyages:	\$6,000
Documents:	\$106,500
Autres coûts:	\$12,000
Coût estimatif total:	\$176,500

Coût total du PMT biennal

Temps:	178 mois/pers
Consultants:	\$222,000
Contrats:	\$226,500
Voyages:	\$345,600
Documents:	\$1,581,000
Autres coûts:	\$109,000
Coût estimatif total:	\$2,484,100